

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 83 (1932)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Forêt et pluviosité  
**Autor:** Nagel, J.-L.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784775>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Forêt et pluviosité.

L'article très intéressant et fort bien documenté de M. H. Biolley, dans le n° 7 du « Journal forestier », en réponse à un article de M. Moreillon, aura certainement attiré l'attention de tous les lecteurs, avertis de l'importance du rôle de l'arbre et de la forêt dans la pluviosité.

M. Biolley a cité à cet égard un fait probant. J'ai été à même de faire une observation, montrant l'influence de la forêt à cet égard, tout à fait semblable à la sienne, mais sur une échelle plus grande.

Je passais en auto, le 30 juin dernier, aux environs de 7 heures, sur la route cantonale Locle—Brenets, route goudronnée, plate, sinueuse, qui depuis le Col-des-Roches aux Brenets, traverse deux parties boisées, de 150 et 300 mètres de long, séparées par des champs et des prés. Altitude : 920 à 930 mètres.

Par endroits, le brouillard matinal était encore assez épais, tandis qu'ailleurs il se dissipait doucement, ou laissait passer les premiers rayons du soleil. En arrivant à la première partie boisée, je fis remarquer au garde qui se trouvait à mes côtés, qu'il devait certainement y avoir eu une pluie d'orage au cours de la nuit précédente. Mais arrivé à l'endroit où la route quitte la forêt pour traverser les champs, comme par enchantement, le sol est de nouveau parfaitement sec. Il en fut de même au passage de la partie boisée suivante.

Sous le bois, le tablier de la route est complètement mouillé, les feuilles des arbres sont couvertes de minuscules gouttelettes de rosée dans leur phase de condensation, et à chaque pointe de feuille sont suspendues de grosses gouttes de rosée qui tombent peu à peu sur le sol, et rendent la chaussée complètement humide.

Le toit lui-même de la voiture est couvert de gouttes d'eau, malgré que la largeur de la route soit de 4,5 mètres environ, et que la cime des arbres soit loin de recouvrir toute la largeur de la chaussée.

L'influence de la forêt se fait donc sentir non pas seulement sous la cime des arbres, mais un peu au delà, puisque toute la largeur de la route est humide, bien que plus faiblement au centre.

On ne pourrait non plus prétendre que le soleil a eu le temps d'évaporer l'eau qui aurait pu se déposer sur le tablier de la route dans les parties non boisées. En effet, il y avait à peine 2 ou 3

minutes que le soleil venait de dissiper le brouillard dans les parties les plus claires, et encore, sur certaines de ces parties, s'agissait-il de parcelles à l'« envers », où le soleil ne pouvait manifestement pas encore parvenir. Ce laps de temps était certainement trop faible pour que l'on puisse admettre l'influence de l'évaporation sur les parties non boisées.

Si le hasard avait voulu que nous passions sur la route une demi-heure plus tard, il est certain que le phénomène aurait été complètement masqué. Les rayons du soleil, la chaleur rayonnée auraient certainement évaporé la plus grande partie de l'eau de condensation, tant sur le sol que sur les feuilles des arbres.

Peut-être cette modeste observation, qui confirme et développe celle de M. Biolley, incitera-t-elle d'autres collègues à citer des faits analogues relatifs aux rapports entre la pluviosité et la forêt, et d'apporter de nouveaux documents sur ce sujet si important et si discuté.

*J.-L. Nagel.*

---

### **Etendue et distribution des forêts en Grèce.**

Les indications sur l'étendue et la répartition des forêts en Grèce sont peu nombreuses; elles manquent généralement d'exactitude. Aussi est-on mal renseigné à leur égard.

En vérité, deux auteurs ont déjà essayé d'établir une telle statistique, soit M. *N. Chloros*, en 1884 (« Waldverhältnisse Griechenlands ») et M. *Andreadis*, en 1905 (« Etude financière et économique, forêts grecques »). Mais, faute de données embrassant tout le royaume actuel, ces deux essais ne sauraient être considérés comme complets.

Le chef du Service forestier de la Grèce, M. *H.-P. Kontos*, a repris la question et essayé de la résoudre pour la totalité de la Grèce d'aujourd'hui. Il a utilisé à cet effet des cartes forestières, des estimations oculaires faites par des ingénieurs forestiers, des cartes géographiques, etc.

M. Kontos récapitule les résultats de son enquête, sous forme de cinq notes concernant :

- 1° La Thessalie et l'Épire.
- 2° La Macédoine, la Thrace et le nord de la Grèce.
- 3° La Grèce centrale.
- 4° Le Péloponèse et le sud de la Grèce.
- 5° Les îles grecques; le royaume entier.